

Bonjour,

La CCL a émis avec succès un nouvel emprunt:

Nouvelle série 64.1 avec des all-in-costs de 0,203% en dépit de la hausse des taux d'intérêt à long terme

Le 13 avril, nous avons pu procéder à une nouvelle émission sur le marché des capitaux pour 51,8 millions de francs. 20 maîtres d'ouvrage d'utilité publique y ont participé. Le crédit-cadre actuel pour le cautionnement de nos engagements a été épuisé avec cette augmentation de la série 64. Les conditions sont les mêmes que pour l'obligation de base, à l'exception du prix d'émission de 100,177%. Les coûts tout compris (all-in-costs) sont de 0,203% par an jusqu'au remboursement de la série 64 le 2 novembre 2038. En raison de la demande extraordinairement élevée sur le marché des capitaux pour des débiteurs présentant une grande solvabilité, les all-in-costs ne dépassent ceux de la série 64 que de 0,08%, même si les taux d'intérêt à long terme ont considérablement augmenté depuis le lancement de dite série en date du 7 octobre 2020.

Vous trouverez de plus amples détails dans le décompte [des coûts globaux](#).

Grâce à la décision positive du Parlement, la CCL peut poursuivre ses activités de financement pendant six années supplémentaires dans le cadre qui a été le sien jusqu'ici. Le nouveau crédit-cadre de 1'700 millions de francs sera disponible à partir du 1er juillet 2021. A l'été 2021, la direction de la CCL prévoit donc déjà une nouvelle série 65, afin de prouver aussi que le secteur de l'habitat d'utilité publique a besoin de la CCL pour des financements à long terme à des conditions intéressantes. Nous vous remercions de bien vouloir déposer à temps vos demandes de participation.

Les communications officielles de la CCL à l'attention de ses membres continuent à leur parvenir par la voie postale.

[Recommander la Newsletter](#)

[Se désabonner de la Newsletter](#)
